



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



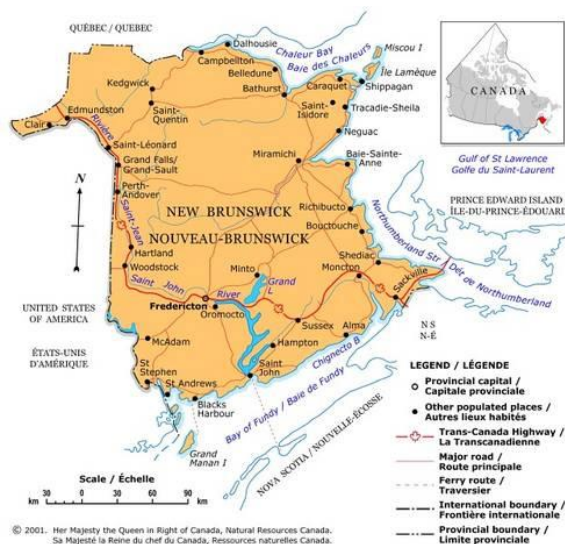
ÉCONOMIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE MONTRÉAL

Mai 2023

En bref



Rassemblant 2,1 % de la population canadienne et 1,7 % du PIB national, le Nouveau-Brunswick possède une large façade maritime ainsi que de nombreux fleuves et lacs qui sont des atouts économiques (pêche, production d'électricité). La forêt recouvre 84 % des terres. La province est également riche en minerais.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue et les Acadiens y constituent une importante communauté francophone.

Poussées par une forte croissance démographique menée par l'immigration, les finances publiques de la province ont engrangé un surplus record en 2022. Malgré ses efforts pour maintenir son attractivité, le Nouveau-Brunswick ne devrait pas être épargné par le ralentissement de l'économie dans les années à venir.

Chiffres clés

- **Superficie** : 9 984 670 km²
- **Population (2022)** : 38 929 902 habitants
- **Densité de population** : 3,9 hab. /km²
- **PIB nominal (2021)** : 2 510 Md CAD
- **PIB/hab. (2021)** : 65 651 CAD
- **Taux de chômage (mars 2023)** : 5,0 %
- **Solde budgétaire fédéral (2023-2024)** : - 40,1 Md CAD (-1,4 % du PIB)
- **Dette fédérale (mars 2022)** : 1 135 Md CAD (45,2 % PIB)
- **Exportations internationales de biens (2022)** : 779 Md CAD
- **Importations internationales de biens (2022)** : 740 Md CAD
- **Balance commerciale (2022)** : + 39,6 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2022 (biens)** : États-Unis (63,4 %) ; Chine (8,5 %) ; Mexique (3,3 %) ; Japon (2,3 %) ; Allemagne (2,0 %)
- **Échanges de biens France – Canada (2022)** : 11,7 Md CAD



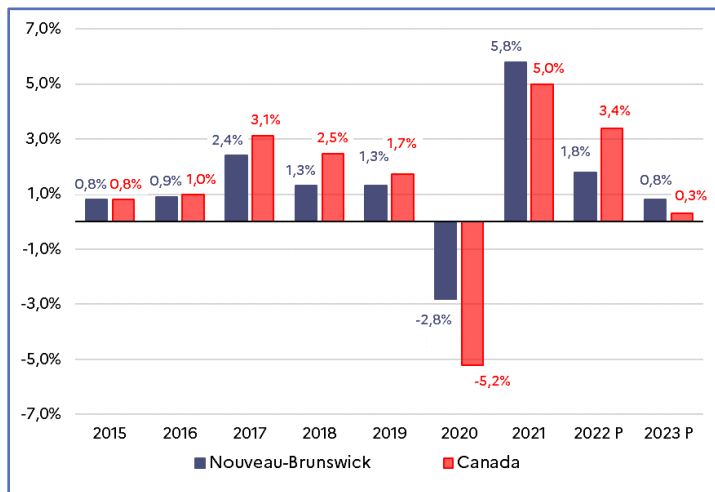
- **Superficie** : 71 377 km²
- **Population (2022)** : 812 061 habitants
- **Densité de population** : 11,4 hab. /km²
- **PIB nominal (2021)** : 43 Md CAD
- **PIB/hab. (2021)** : 53 907 CAD
- **Taux de chômage (mars 2023)** : 5,8 %
- **Solde budgétaire (2023-2024)** : + 40 M CAD



- **Dette nette (mars 2022)** : 12,4 Md CAD (29,0 % du PIB)
- **Exportations internationales de biens (2022)** : 18,8 Md CAD
- **Importations internationales de biens (2022)** : 18,2 Md CAD
- **Balance commerciale (2022)** : + 0,6 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2022 (biens)** : États-Unis (74,5 %) ; Arabie Saoudite (9,8 %) ; Nigéria (4,5 %) ; Colombie (1,4 %) ; Chine (0,9 %)
- **Échanges France – Nouveau-Brunswick (2022)** : 46,6 M CAD

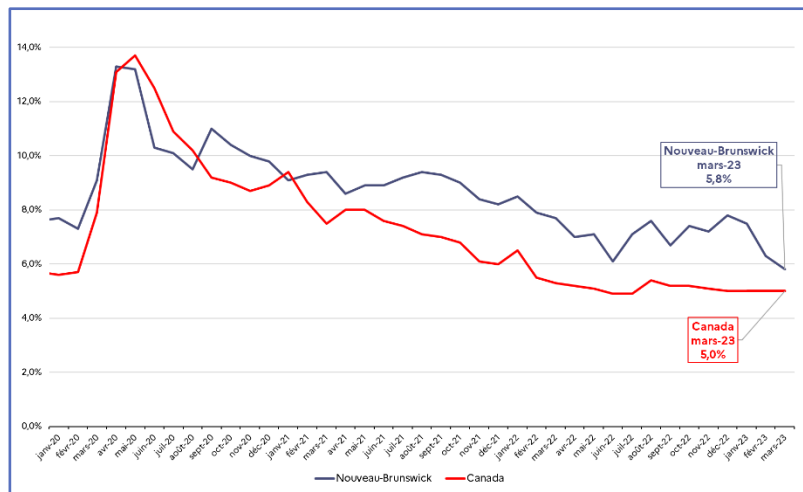
Principaux indicateurs économiques

Taux de croissance du PIB



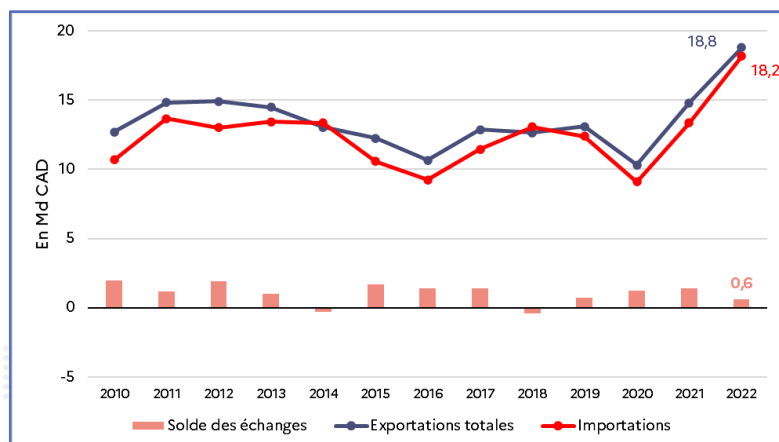
Source : Statistique Canada – Budget du Nouveau-Brunswick

Evolution du taux de chômage



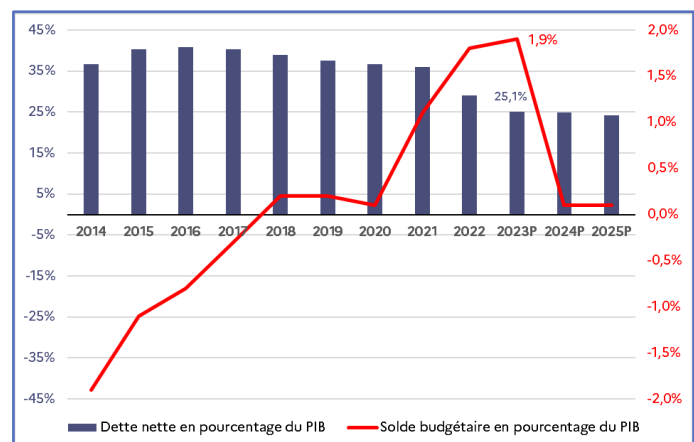
Source : Statistique Canada

Commerce international de biens



Source : Statistique Canada

Dettes et solde budgétaire



Source : Budget du Nouveau-Brunswick, RBC fiscal tables

Présentation générale

En juillet 2022, la population du Nouveau-Brunswick représente 2,1 % de la population totale du Canada. Elle s'élève à 812 061 personnes, soit une hausse de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la plus forte croissance démographique enregistrée à ce jour par la province. Cet accroissement est attribuable au fait que le solde migratoire international ait plus que triplé en un an, ainsi qu'à l'augmentation du solde migratoire interprovincial pour une sixième année consécutive.

Sa capitale est Fredericton (108 610 habitants au recensement de 2021, en hausse de 5,8 % par rapport à 2016), les deux principaux centres urbains étant l'agglomération du Grand Moncton/Dieppe (157 717 habitants en 2021) et Saint-Jean/Saint John (130 613 habitants en 2021).

Le Nouveau-Brunswick possède une large façade maritime ainsi que de nombreux fleuves et lacs qui sont des atouts économiques (pêche, production d'électricité). La forêt recouvre 84 % des terres. La province est également riche en minerais.

Elle est par ailleurs la seule province canadienne officiellement bilingue (anglais/français) et les Acadiens y constituent une importante communauté francophone. Le français est ainsi la langue maternelle d'un peu moins du tiers de la population (31,3 %), selon le recensement de 2021.

Le premier ministre Blaine Higgs, du Parti progressiste-conservateur, a pris ses fonctions en 2018.

LE CHIFFRE À RETENIR

2,1 %

Part de la population canadienne

Perspectives économiques

Gérer les défis d'une forte croissance démographique

Le Nouveau-Brunswick n'a pas été épargné par les conséquences économiques de la pandémie avec une évolution du PIB à -2,8 % en 2020. La contraction du PIB réel a cependant été plus limitée que la plupart des autres provinces (-5,4 % sur l'ensemble du Canada). La province a retrouvé le chemin de la croissance en 2021 (+ 5,8 %) et en 2022 (+ 1,8 %). La croissance économique du Nouveau-Brunswick en 2022 a été soutenue par des niveaux records de population et d'emploi, ainsi que par de fortes augmentations du revenu, de la consommation des ménages, des exportations, de la fabrication, de l'investissement résidentiel et des ventes au détail. Cependant, la croissance économique a été partiellement limitée par une inflation élevée, des taux d'intérêt en hausse et des pénuries de main-d'œuvre persistantes. Dans le budget présenté le 21 mars 2023, le ministère des Finances et du Conseil du Trésor anticipe un ralentissement de l'activité économique avec une croissance du PIB réel de 0,8 % pour 2023.

LE CHIFFRE À RETENIR

+1,8 %

Croissance du PIB réel en 2022

Selon le ministre des Finances, la province est passée d'une économie en difficulté à une économie confrontée aux défis qui accompagnent toute croissance démographique. L'objectif d'une grande partie des nouvelles initiatives présentées dans le budget de mars 2023 est de s'assurer que les services publics de la province et les infrastructures pourront supporter la hausse de la demande (éducation, santé,...) et l'accueil de nouveaux immigrants.

Le taux de chômage a atteint 5,8 % en mars 2023 (contre 7,3 % en février 2020). La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne au Nouveau-Brunswick a continué sa forte croissance, avec une hausse de 4,8 % entre janvier 2022 et janvier 2023.

La balance commerciale du Nouveau-Brunswick reste dans le vert en 2022

En 2022, la balance commerciale du Nouveau-Brunswick reste positive (+ 0,6 Md CAD (0,4 Md EUR)). Poussés par des prix plus élevés des produits de base et par une forte demande, les échanges atteignent un niveau record de 37 Md CAD (27 Md EUR), en hausse de 31 % par rapport à 2021. Les exportations internationales de la province ont enregistré une hausse de 27 % en 2022 pour atteindre 18,8 Md CAD (13,7 Md EUR), le plus haut niveau enregistré depuis 2012. Les importations ont atteint 18,2 Md CAD (13,3 Md EUR) en 2022. Les exportations du Nouveau-Brunswick représentent 2,4 % de l'ensemble des exportations canadiennes tandis que les importations représentent 2,5 % des importations totales.

Plus de 65 % des exportations de la province sont des produits minéraux (combustibles, huile de pétrole, matières bitumineuses). Les produits de la pêche (crustacés et poissons) et le bois complètent la liste des principaux produits exportés en représentant respectivement 7,8 % et 6,6 % des exportations de la province.

Les Etats-Unis sont le premier client (92 %) et fournisseur (56,2 %) de la province. Le Nouveau-Brunswick reste de fait une des provinces canadiennes les plus dépendantes du voisin américain.

Finances publiques

Nouveau-Brunswick a connu une année budgétaire 2022-2023 meilleure que prévue : la planification initiale prévoyait un léger excédent de 35 M CAD (26 M EUR) mais la province devrait finalement terminé l'année budgétaire avec un excédent de 863 M CAD (630 M EUR - 1,9 % du PIB). Plusieurs flux de revenus ont amplement dépassé les attentes (impôt sur le revenu des particuliers et sur le revenu des sociétés mais aussi taxes de vente) sous l'effet d'une croissance plus forte que prévue de l'économie et de la population. Le budget 2023-2024 prévoit des soldes budgétaires positifs pour les prochaines années (autour de 40 M CAD (29 M EUR) par an).

La dette de la province se situe à un niveau plus bas que prévu : elle a été réduite de 750 M CAD (548 M EUR) au cours de l'exercice 2022-2023 et passe sous la barre des 12 Md CAD (8,8 Md EUR). Elle représente dorénavant 25,1 % du PIB (contre 40,5 % du PIB en 2015).

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé de réduire les impôts sur le revenu pour continuer à renforcer l'attractivité de la province, notamment pour les personnes à haut revenu (plus de 140 000 CAD par an (100 000 EUR)).

Les dépenses de la province vont augmenter de 5,2 %. La majeure partie des fonds supplémentaires iront à l'amélioration des infrastructures (850 M CAD (621 M EUR)). Le secteur de la santé, confronté à de nombreux défis (recrutement de personnels, manque d'infrastructures), verra son budget augmenter de 10,6 %. Peu de nouvelles mesures visent par contre à contrôler la crise du logement que connaît la province.

Le discours du budget a aussi été l'occasion pour le ministre des Finances de confirmer que le Nouveau-Brunswick abandonnait son propre plan de tarification du carbone pour s'aligner sur les provinces voisines de l'Atlantique. En optant pour le filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone, le gouvernement intègre une baisse des recettes provinciales puisque le plan fédéral prévoit un système de redistribution direct aux contribuables.

Aspects sectoriels

L'économie diversifiée du Nouveau-Brunswick repose sur les industries des ressources traditionnelles et des produits à valeur ajoutée, ainsi que sur le secteur du savoir et de la technologie.

Répartition du Produit intérieur brut (PIB) du Nouveau-Brunswick aux prix de base, par industries en 2022 :

	Part du PIB en 2022	Variation 2022/2021
Services immobiliers et services de location et de location à bail	13,0%	1,1%
Administrations publiques	11,2%	3,4%
Commerce	14,0%	-26,8%
Secteur des biens – Fabrication	9,7%	-1,1%
Soins de santé et assistance sociale	9,7%	1,3%
Secteur des biens – Construction	7,2%	3,5%
Services d'enseignement	6,2%	4,1%
Finance et assurances	5,9%	0,9%
Transport et entreposage	4,4%	0,6%
Secteur des biens – Services publics	4,3%	5,8%
Secteur des biens – Agriculture, forêts et pêche	3,7%	3,2%
Services professionnels, scientifiques et techniques	3,5%	1,9%
Industrie de l'information et industrie culturelle	3,3%	3,9%
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2,9%	4,2%
Autres	1,8%	9,1%
Services d'hébergement et de restauration	1,8%	13,4%
Secteur des biens – Industrie d'extraction (gaz, pétrole, mines)	0,8%	-18,9%
Arts, spectacles et loisirs	0,4%	14,5%
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,1%	-26,5%

Source : [Statistique Canada, Tableau 36-10-0402-01 Produit intérieur brut \(PIB\) aux prix de base, par industries, provinces et territoires](#)

❖ Énergie, minerais et hydrocarbures :

En 2021, ce secteur représentait 60 % des exportations totales de la province. La partie sud de la province est traversée par le *Maritime and Northeast Pipeline*, qui relie les provinces atlantiques et le Nord-Est des États-Unis depuis 1999. Dans la ville de Saint-Jean, le site *Canaport LNG*, racheté en novembre 2021 par *Repsol* et renommé *Saint John LNG*, a une capacité de production quotidienne de gaz naturel liquéfié (GNL) de 28 M m³. Ce site est capable de subvenir à 20 % des besoins en gaz naturel du Nord-Est des États-Unis et du Canada. Pour l'instant, Repsol estime qu'il serait trop coûteux d'utiliser le terminal de Saint John pour exporter du GNL en Europe. La province accueille également la raffinerie d'Irving Oil, la plus importante du Canada, avec une capacité de 320 000 barils/jour.

Le mix énergétique du Nouveau-Brunswick se compose principalement d'hydroélectricité et de nucléaire (en 2021-2022, 42 % des ventes d'électricité dans la province provenaient de biogaz, de biomasse, d'énergie hydraulique et d'énergie éolienne, et 36 % provenaient d'énergie nucléaire). Énergie NB est la société de la Couronne du Nouveau-Brunswick, qui exerce le monopole du transport et de la distribution, en plus d'être le principal producteur d'électricité de la province. La centrale nucléaire de Point Lepreau (660 MW), ouverte en 1983, représente 17 % de la production d'électricité d'Énergie NB. Les gestionnaires de la centrale ont demandé, fin janvier 2022, à la commission canadienne de sûreté nucléaire de prolonger leur permis d'activités nucléaires de 25 ans. La commission a finalement annoncé en juin 2022 le renouvellement du permis pour 10 ans (jusqu'à 2032).

En novembre 2021, le ministère fédéral de l'Environnement et des Changements climatiques a rejeté la demande du Nouveau-Brunswick de prolonger la durée de vie de la centrale au charbon de Belledune au-delà de 2030. La production électrique au charbon ou au coke de pétrole a représenté environ 11 % des besoins d'approvisionnement totaux en 2021-2022. Énergie NB devra trouver une autre source de combustible si elle souhaite continuer l'exploitation de la centrale. La mise hors service de la centrale de Milltown (hydro), exploitée par Énergie NB et se trouvant en eaux internationales (frontière États-Unis-Canada), est également en cours : les activités de mise hors service devraient avoir lieu à l'été 2023. La centrale ne produit que 0,8 % de la production hydroélectrique d'Énergie NB, la mise hors service n'aura donc qu'un très faible impact sur le réseau électrique du Nouveau-Brunswick. Énergie NB et Hydro-Québec ont annoncé une remise à neuf du barrage de Mactaquac qui devrait allonger sa durée de vie jusqu'en 2068. Pour accompagner le verdissement de la production d'électricité, le projet de la boucle de l'Atlantique est un projet d'infrastructures destiné à faciliter le transport dans les Maritimes de l'hydroélectricité du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador. Le gouvernement fédéral souhaite que le projet soit réalisé d'ici 2030, l'année prévue pour la fermeture des centrales électriques aux combustibles fossiles. Les négociations sont en cours.

Le Nouveau-Brunswick s'intéresse également aux petits réacteurs modulaires pour la production d'électricité qui pourraient remplacer les centrales thermiques fonctionnant au charbon, au mazout et au gaz. Le gouvernement fédéral a annoncé en mars 2021 un investissement de 56 M CAD (40 M EUR) pour le développement de réacteurs nucléaires modulaires au Nouveau-Brunswick. Les entreprises Clean Energy Canada et Moltex Energy se sont implantées dans la province et espèrent pouvoir commercialiser cette technologie au début de la décennie 2030.

Le sous-sol du Nouveau-Brunswick est aussi riche en gisements miniers, notamment de zinc, d'argent, de plomb, de cuivre et de cadmium. Après l'effondrement financier de l'entreprise minière Trevali Mining Corporation en janvier 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a désormais la responsabilité de la mine Caribou et de deux autres mines (Restigouche et Halfmile). Le gouvernement assure pour l'instant seulement l'entretien du site et le respect des règles environnementales.

❖ Agriculture, pêche et forêts :

Les produits de la filière agricole, des forêts et de la pêche représentent 3,7 % du PIB en 2021 et les poissons et crustacés (notamment les homards) représentent 7,8 % des exportations en 2022. Selon le gouvernement, la croissance des secteurs de la pêche et de l'aquaculture devrait s'affaiblir en 2023, à cause des faibles prix des produits de base, de la réduction des quotas de pêche pour certains produits, des contraintes de capacité de stockage, des niveaux élevés de stocks et de la baisse de la demande du secteur des services de restauration aux États-Unis et au Canada.

La province produit aussi des pommes de terre, du fourrage (foin, trèfle, avoine) et des fruits. L'industrie agroalimentaire est bien développée. McCain Foods, spécialisée dans les produits alimentaires surgelés, est une des plus importantes sociétés ayant son siège social dans la province et vient d'aménager une nouvelle usine de production de pommes de terre. La demande est en croissance pour de nombreux produits, notamment les bleuets.

Les forêts de la province sont riches en bois dur et en conifères, exploités pour leurs propriétés papetières. L'industrie forestière (bois, pâtes de bois, charbon de bois) représente 14,3 % (2022) des exportations de la province (essentiellement vers les États-Unis). Selon les prévisions du ministère des Finances, l'activité dans le secteur forestier devrait diminuer en 2023, en raison du ralentissement du marché immobilier américain, de la baisse des prix du bois et de la hausse des coûts de production tout au long de la chaîne de valeur. Néanmoins, un dollar canadien plus faible et des droits sur le bois d'œuvre de résineux moins élevés contribueront à atténuer les pressions à la baisse sur le secteur. Grand acteur industriel provincial, le groupe JD Irving est présent dans l'industrie forestière, la pâte à papier, le transport et la construction navale.

❖ **Cybersécurité :**

Siège de l'Institut canadien sur la cybersécurité (ICC) et d'autres organisations dont le réseau CIPnet, ainsi que partenaire de plusieurs universités, le Nouveau-Brunswick est l'épicentre de l'industrie canadienne de la cybersécurité. Cependant, le centre CyberNB, fondé en 2016, a fermé ses portes fin février 2022 après l'arrêt du financement du centre par les autorités provinciales. Un problème de gouvernance serait à l'origine de cette décision. Le gouvernement avait mis sur pied le centre de cybersécurité CyberNB pour assurer le rôle de chef de file en cybersécurité dans la province. La province héberge également le Centre de compétence sur le réseau intelligent, le Centre de cybersécurité pour la protection des infrastructures essentielles de Siemens et la division de la sécurité d'IBM. Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) a créé un centre cyber au Knowledge Park à Fredericton en partenariat avec CyberNB. Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 3,1 M CAD (2,3 M EUR) dans l'infrastructure, ONB participera à la hauteur de 0,96 M CAD (0,7 M EUR). En 2021, le secteur des technologies de l'information et de la communication représentait 4,3 % du PIB de la province.

Le 21 avril 2023, Thales a annoncé la création d'un nouveau *Centre national d'excellence numérique* au Cyber Centre du Parc du Savoir de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, afin de renforcer ses capacités de cybersécurité dans les systèmes industriels. Les Centres nationaux d'excellence numérique sont des installations de recherche et de développement qui permettent aux petites et moyennes entreprises et aux micro-entreprises de tester et de développer des projets de transformation numérique aux côtés de grandes entreprises. Ce sont des lieux d'innovation pour développer des avancées technologiques majeures. Le Centre de Thales à Fredericton qui devrait accueillir une centaine d'employés est établi en partenariat avec l'Institut McKenna de l'Université du Nouveau-Brunswick et l'agence locale de développement économique Lignite, avec le soutien d'Opportunités Nouveau-Brunswick et du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Relations économiques bilatérales

La France est traditionnellement un partenaire modeste du Nouveau-Brunswick pour les échanges de biens

Les échanges de biens entre la France et le Nouveau-Brunswick sont très volatiles et fluctuent au gré de ventes importantes mais circonstancielles. En 2022, les échanges entre la France et la province (46,6 M CAD (34 M EUR)) ne représentent que 0,4 % des échanges totaux entre la France et le Canada (11,7 Md CAD (8,5 Md EUR)).

Les échanges de biens entre la France et le Nouveau-Brunswick sont en baisse de 34,0 % en 2022 par rapport à 2021. La balance commerciale française reste positive mais diminue sous l'effet de la baisse des exportations (36 M CAD (26,3 M EUR) en 2022 contre 59 M CAD (43 M EUR) en 2021). Les importations venant du Nouveau-Brunswick baissent de 8,3 % à 10,6 M CAD (7,7 M EUR).

Les échanges de biens France – Nouveau-Brunswick en 2022

	M CAD	M EUR	Évolution 2022/2021
Exportations françaises	36,0	26,3	- 39,0 %
Importations	10,6	7,7	-8,3 %
Total des échanges	46,6	34,0	-46,4 %
Solde des échanges	25,5	18,6	+ 34,0 %

En 2021, la hausse des exportations françaises s'expliquait presque entièrement par des ventes d'avions (41,4 M CAD (27,9 M EUR)). On retrouve en 2022 des ventes circonstanciées de produits pétroliers (« huiles légères » - 22 M CAD (16 M EUR)) comme c'est le cas certaines années (notamment en 2019). Traditionnellement, les exportations françaises vers le Nouveau-Brunswick sont des produits de machinerie et du secteur agroalimentaire (vins et alcools). En 2022, les ventes de machines de construction (pelles mécaniques) et de tracteurs progressent.

Les importations en France de produits du Nouveau-Brunswick connaissent une légère baisse (-8,3 %). Les produits du bois (sciures, déchets et débris de bois) représentent le principal secteur d'importation (5,8 M CAD (4,2 M EUR) ; 54,9 % du total des importations venant du Nouveau-Brunswick). Les produits de la mer (crabes, homards, harengs...) représentent 20,1 % de nos importations.

La France est le pays de l'Union européenne où le Nouveau-Brunswick exporte le plus de produits.

Une présence française discrète

Quelques entreprises françaises sont présentes dans la province :

- **Engie** opère depuis 2010 le parc éolien de Caribou (proche de Bathurst), la principale ferme éolienne de la province avec 33 turbines pouvant produire 99 MW d'électricité. L'énergie est vendue à New Brunswick Power Distribution and Customer Service Corporation sur un contrat de 20 ans.
- **CertainTeed Gypsum** (Filiale de St Gobain), qui exploite une usine de matériaux de construction à McAdam (cinquantaine d'employés).
- **Veolia Water Canada** gère les eaux de la station d'épuration de Turtle Creek, desservant le Grand Moncton (100 000 M³/jour). Le contrat a été renouvelé pour 5 ans en 2019.

On trouve également la présence d'entités de Thales, Rexel, Sodexo, Vinci, Air Liquide, CMA-CGM...

Le 14 juillet 2022, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a dévoilé **sa stratégie de développement entre le Nouveau-Brunswick et la France**. Avec cette nouvelle stratégie internationale, le gouvernement provincial entend renforcer ses relations avec la France par la mise en place d'actions précises qui visent à favoriser le développement économique et démographique de la province. Englobant neuf objectifs, la [Stratégie de développement Nouveau-Brunswick-France](#) prévoit, entre autres, des indicateurs de rendement clés à atteindre d'ici cinq ans dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, des pêches, du tourisme, de l'éducation et de l'immigration, la reconnaissance des acquis pour les professions prioritaires et la promotion des artistes acadiens à l'international.

Ressources documentaires :

[Budget 2022-2023 du Nouveau-Brunswick](#)

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication :  Service économique de Montréal
Rédacteurs : Erika Montagnac, Aude Pohardy

Source des données : [Statistique Canada](#), [Gouvernement du Nouveau-Brunswick](#), [Banque nationale du Canada](#), [RBC](#), [TD Economics](#)

*Taux de change utilisé : taux annuel 2022 de la [Banque du Canada](#) : 1 EUR = 1,3696 CAD